Registre et Suivi des Réclamations

Réclamation = Expression d'une insatisfaction qu'un client (consommateur, riverain, fournisseur…) attribue à un organisme (entreprise, exploitation agricole…) et dont il demande le traitement (et la non-récidive)

Date de réception	Nom, Prénom & Coordonnées du réclamant	Objet de la réclamation	Actions mises en œuvre	Date de mis en Œuvre des actions	Date de réponse au réclamant	Moyen de réponse (Mail, courrier…)